

l'autre parent, et, dans les hybridations spontanées, on a plus souvent des doutes sur le père que sur la mère.

M. Bornet fait observer que ces questions sont très controversées ; au Congrès de 1867, on a adopté, pour la nomenclature des hybrides, les règles que Schiede avait établies.

M. G. Camus considère le *Geum rubifolium* Lejeune comme un hybride de deuxième génération, un peu différent du *G. intermedium* obtenu par M. Roze et se rapprochant davantage du *G. rivale*.

M. Lutz fait à la Société la communication suivante :

SUR UNE TULIPE MONSTRUEUSE ; par **M. L. LUTZ.**

Le 10 mai 1896, j'ai récolté dans une plate-bande de mon jardin, à Faremoutiers (Seine-et-Marne), une Tulipe monstrueuse, que j'ai l'honneur de présenter à la Société.

Cette Tulipe résulte de la condescence de trois tiges florifères émergeant du centre d'un groupé de cinq caïeux. Ces trois tiges florifères sont disposées dans un même plan, de telle sorte que leur soudure figure une sorte de tige plate, le long de laquelle deux stries longitudinales peu profondes marquent la séparation des axes.

A une hauteur d'environ 10 centimètres, l'un des axes se détache du groupe des deux autres, mais sa fleur terminale est avortée. Les deux autres axes continuent leur course, soudés ensemble pendant environ 6 centimètres, après quoi ils se séparent et se terminent chacun par une fleur normalement constituée.

Mais ce qui est plus curieux, c'est que la condescence atteint, non seulement les tiges, mais encore les feuilles, qui sont toutes placées à hauteurs égales sur chacune de ces tiges.

Entre le sol et le point où l'un des axes se sépare de ses deux voisins, il existe deux feuilles sur chaque axe. Les trois feuilles correspondantes de chacune de ces séries sont soudées entre elles de façon à constituer une large lame foliaire à l'extrémité de laquelle trois dents marquent la partie appartenant à chacune des trois feuilles soudées. De plus la lame foliaire inférieure embrasse

entièrement la triple tige par suite de la condescence des deux bords de cette lame dans sa partie inférieure.

Au delà du point où le premier axe se sépare des deux autres, la condescence se poursuit pour les feuilles correspondantes de ces deux axes. Il n'existe plus de feuilles sur les axes au delà du point de séparation; toutes les feuilles de cette Tulipe sont donc soudées entre elles par deux, ou même par trois, dans la partie inférieure.

Les cas de condescence des tiges chez les Tulipes cultivées ne sont pas rares, et il m'est arrivé d'en rencontrer à plusieurs reprises; il est moins fréquent que ce phénomène s'étende aux feuilles, et je n'avais pas encore rencontré de cas où il fût généralisé au même point que chez l'exemplaire que j'ai décrit plus haut.

SÉANCE DU 12 JUIN 1896.

PRÉSIDENCE DE M. A. CHATIN.

M. Hua, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 mai, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce une nouvelle présentation.

M. Bornet fait à la Société la communication suivante :

SUR UN PROJET DE NOTE, RELATIVE A UNE ROSE PROLIFÈRE, TROUVÉ DANS LES PAPIERS DE P. DUCHARTRE; par **M. Ed. BORNET.**

Le souvenir de M. Duchartre, fondateur et membre perpétuel de la Société botanique de France, est encore trop présent parmi nous pour que la communication d'une observation inédite, recueillie par lui dans les dernières semaines de sa vie, ne soit pas écoutée avec intérêt.

Cette observation, que M. Henri Duchartre a trouvée dans les papiers de son père, est résumée dans une page manuscrite accom-